

Collectif Réseau d'êtres

association de la loi de 1901
15 rue du Général de Reffye 8000 ÉPINAL

RÉUNIONS DU BUREAU

Réunion du 19 décembre 2018.

Le bureau s'est réuni le 19 décembre 2018 au centre Léo Lagrange à Épinal.

Présents: Thierry CLAUDEL, Christine DEVALLOIS, Louise FETET, Ludovic LEMASSON, Hubert SYLVESTRE, Philippe VALLET.

Excusés: Charles KRAEMER, Jean-Yves MACÉ.

Ordre du jour :

- compte rendu de la réunion du bureau du 16 novembre 2018,
- compte rendu de la réunion du Collectif du 22 novembre 2018,
- dossiers de subventions,
- rencontres avec les institutions et collectivités,
- préparation de la réunion du Collectif du 10 janvier 2019,
- divers.

1 - Réunion de bureau du 16 novembre 2018 :

Le compte-rendu est approuvé.

2 - Réunion du Collectif du 22 novembre 2018 :

Le compte rendu est approuvé.

3 - Finances et Subventions :

Région : La commission permanente se réunit le 23 mars d'où la nécessité de déposer le dossier le plus rapidement possible.

Selon Philippe Vallet, le montant maximum par emploi est de 7 000 €.

Département : Les demandes pourraient être fondées sur l'observatoire de la vie associative dans les Vosges et sur l'organisation de formations comme l'initiation à l'économie. Il faudra organiser des rencontres tous les six mois avec les élus pour faire les constats, les préconisations ou propositions.

Tout ce que fera le Collectif sera intégré dans l'observatoire, ce qui nécessite de garder une trace de chaque action.

Il y a lieu de réfléchir également à la déconcentration du Collectif ailleurs qu'à Épinal et à la création de collectifs locaux. Un délégué du Collectif serait chargé de rencontrer les acteurs locaux et de faire un retour systématique d'information aux élus du secteur considéré.

A la condition d'en avoir les ressources, le bureau envisage la création d'une plaquette sur les moyens du Collectif, à diffuser aux communes et communautés de communes et la création d'un site internet quand on pourra en financer la création et l'alimenter en informations.

D.R.A.C. : Peu de nouvelles.

Le bureau décide que le dossier de demande de subvention sera envoyé à la région, au département, à la D.R.A.C., aux communautés d'agglomération d'Épinal et de Saint-Dié.

Après discussion, le bureau approuve à l'unanimité le projet de budget (Formulaire Cerfa 12156-05), annexé au présent compte rendu ainsi que les documents intitulés "*Inventer et Mobiliser pour l'Éducation Populaire et la Culture dans les Vosges projet de l'année 2019*" et "*Inventer et Mobiliser pour l'Éducation Populaire et la Culture dans les Vosges - organigramme d'action*". Ludovic Lemasson est chargé de centraliser les documents à inclure dans ce dossier

4 - Rencontres avec les institutions et collectivités :

Département : Ludovic Lemasson et Louis Fetet ont rendez-vous avec Emmanuelle Afanasieff et la chargée de mission le 16 janvier. Ils présenteront le projet comme structurant.

D.R.A.C. : Prendre contact début janvier.

D.D.S.P.P. : on attend la nouvelle mouture du F.D.V.A..

Région : on attend le résultat de la commission permanente du 23 mars.

Communauté d'agglomération d'Épinal : on attend le résultat de la demande de subvention. S'agissant de la fabrique de territoire, le bureau proposera la zone de Bains-les-Bains-Xertigny ou de Charmes comme première expérience.

5 - Préparation de la réunion du Collectif du 10 janvier 2019 :

Cadre de confiance : s'assurer que chaque participant en est bien informé et l'accepte. Moyen : intégrer à la feuille de présence un formule adéquate (Hubert Sylvestre).

Statut de "symphatisant" : ce statut ne correspond pas à l'esprit de la création du Collectif. De plus il faudrait convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les membres des associations membres du Collectif peuvent adhérer à titre individuel. Après discussion le bureau décide à l'unanimité de ne pas proposer ce statut.

A ce sujet, à part les adhérents individuels, seules les personnes désignées par les associations membres du Collectif comme délégués sont admises au Collectif. Cette précision sera intégrée dans la convocation de la réunion du 10 janvier (Ludovic Lemasson).

Synthèse des ateliers de la réunion du 22 novembre : Il est nécessaire de hiérarchiser les freins et les moteurs. Le travail sera fait en 3 petits groupes avec une thématique pour chacun. Ludovic Lemasson animera la réunion plénière.

A la fin on demandera si des personnes veulent s'engager dans l'action de la fabrique des territoires.

Grand débat national : le Collectif est à même d'y participer notamment en proposant d'animer des réunions dans les communes. Louise Fetet est chargée de rédiger un projet de courriel à tous les maires du département. Ce sujet sera mis en discussion à la réunion du 10 janvier.

Initiation à l'économie : les quatre séances auront lieu au 15 rue général de Reffye, le mercredi de 18h30 à 21h30. Le Collectif arrêtera les dates lors de sa réunion le 10 janvier.

6 - Questions diverses :

Adhésions : la communauté d'agglomération de Saint-Dié serait décidée à adhérer au Collectif.

Règlement général de protection des données : tout message envoyé en copie cachée en provenance de l'adresse *Gmail* du Collectif doit comporter une mention conforme aux exigences du R.G.P.D.. les membres du bureau rechercheront un texte en ce sens.

Le Collectif des associations citoyennes propose un "paquet" d'information en continue au prix de 100 €. Le bureau décide d'attendre.

La séance est levée à 12h05.

Collectif Réseau d'êtres »

Inventer et Mobiliser pour l'Éducation Populaire et la Culture dans les Vosges PROJET DE L'ANNEE 2019

Voici au sein des 5 axes de travail de « cette recherche action citoyenne », les propositions d'actions que l'Association entend conduire en 2019 :

1 Poursuivre la dynamique et animer l'intelligence collective

- (associations, artistes, collectivités, entreprises, citoyens...). Décloisonner et faire converger les champs du social, de la culture, de l'éducation populaire, de l'environnement et de la citoyenneté.
- Favoriser l'**interconnaissance par la rencontre et la collaboration des différents acteurs**. Poursuivre et conduire les perspectives de **réflexion et d'action initiées par le Parlement éphémère** dans les Vosges : un terreau d'idées alimenté par 88 contributions et 15 résolutions.
- Vivifier la citoyenneté, susciter et animer le **débat démocratique**, pour favoriser l'expression et l'écoute de tous, et valoriser les divergences autant que les points communs. Créer les conditions pour une prise de parole et d'écoute de TOUS les habitants, en particulier « les invisibles », les exclus, les précaires, les « non représentés ».
- Animer et coordonner « *les fabriques de territoire* » afin de dynamiser les acteurs au niveau des intercommunalités des Vosges : pour une réflexion et action commune, essaimer et expérimenter de nouvelles formes de collaboration entre acteurs sur nos territoires.

Action 2019 : Organisation de six demi-journées dans différents lieux du département où le Collectif (une soixantaine de structures représentées) sera invité à travailler sur les axes prioritaires retenus, en ateliers inter-actifs et participatifs en utilisant les méthodes d'animation innovantes afin que les participants soient contributifs, créatifs et en responsabilité. Chaque atelier s'astreint à une synthèse formalisée et partagée par tous. Pour chaque lieu de rencontre, on élargit aux acteurs locaux qui n'avaient pas participé aux rencontres 2017 et 2018, et on procède à leur intégration dans le processus et l'esprit de la démarche.

2 Engager un Observatoire Participatif Partagé

- **Analyser, valoriser, mutualiser et capitaliser toutes les ressources** existantes sur nos territoires, mobilisant tous les types d'acteurs, citoyens, associations, élus, entreprises... faire connaître et s'appuyer sur tous les outils et dispositifs départementaux déjà existants (ex : cultureCnous)
- Se nourrir des contributions du Parlement éphémère et des Assises de la culture, pour engager au service du projet un **Observatoire Participatif Partagé**. Cette méthode d'observation établit un mode relationnel participatif et coopératif, entre tous les participants (observateurs, observés et partenaires) tout au long de sa mise en œuvre aussi bien dans la détermination de ce qui est à observer que dans l'analyse.
- Identifier collectivement les **Forces/Faiblesses – Opportunités/Menaces** pour nos territoires, afin de dégager du sens commun et faciliter la coopération dans l'action.

Action 2019 : Repérer toutes les initiatives d'états des lieux/diagnostics initiées par les collectivités (Communes et EPCI), institutions, établissements publics, associations...

Collecter les sources de données à l'échelon des 11 territoires « de vie » des Vosges et les mettre en regard avec les rencontres organisées sur le terrain, les acteurs en présence, leur inter-connaissance, leurs actions, les besoins exprimés, les questionnements, les propositions. Il s'agit de « mettre en partage » tout ce que la « puissance publique » collecte, sans la faire connaître véritablement, et utilise de manière trop « sectorielle ». Pour responsabiliser chaque participant à ce recueil de données, l'Association s'attachera à valoriser ce travail avec le slogan : « tout ce qu'on fait alimente l'Observatoire Partagé » et lui donnera la valeur humaine souvent absente de ces données. (« l'humain est au cœur de toute démarche »).

1. Ressourcer et soutenir les acteurs

- Organiser et structurer sur les territoires par le soutien technique, pédagogique et administratif aux petites associations, le renforcement des bénévoles, la sensibilisation des élus ruraux favorisant ainsi une offre culturelle diversifiée et accessible pour tous. Promouvoir l'ingénierie et la mise en réseau de ces acteurs.
- Organiser des journées de rencontre et de formation des acteurs (ex : demande des acteurs pour un colloque sur les *droits culturels*), afin de développer les compétences et renouveler les regards et les pratiques des acteurs, qu'ils soient élus, professionnels ou bénévoles.
- Sensibiliser et développer des outils au service des acteurs à la médiation culturelle et artistique, en particulier auprès des publics dits « empêchés » ou éloignés de la culture. Echanger des pratiques et développer de nouvelles approches pédagogiques basées sur l'interaction et la participation.

Action 2019 : Aller vers les petites associations, en associant les élus ruraux, pour prendre en compte leurs besoins, les aider dans la conception et l'organisation de leurs projets. Pallier au sentiment d'éloignement et d'isolement. Les mettre en relation avec des professionnels (CAF, CD, travailleurs sociaux, animateurs...) dont ils ignorent l'existence ou le champ d'intervention. Ce travail rejoindra l'action du point 5 « fabriques de territoires ». Susciter des « agora » : profiter d'actions et d'évènements pouvant donner l'occasion de rencontres et d'échanges sur des thèmes à convenir avec les organisateurs. Par exemple, à l'occasion des différents « Forums des Associations », proposer 1 à 2H de temps de débat autour d'une des résolutions du Parlement Ephémère, ou d'autres sujets...

2. Relayer et interpeller politiquement

- Sensibiliser et interpeller les élus locaux et nationaux, les représentants institutionnels et le grand public. S'appuyer sur les fédérations, mouvements associatifs, instances et collectifs déjà existants pour alerter et mobiliser.
- Relayer les politiques publiques, en permettant aux élus locaux et institutions de solliciter le réseau dans le cadre de leurs missions et programmes. Etre leur interlocuteur pour nourrir le débat.
- Défendre des moyens d'action locale (humains, matériels et financiers) pour les acteurs publics et associatifs, en particulier

en milieu rural.

- Contribuer aux suites du Parlement éphémère 2018, notamment par **la transmission des résolutions** et l'interpellation de tous les élus et représentants des institutions et collectivités du Grand Est. Retravailler et **concrétiser les résolutions** issues du Parlement éphémère avec les pouvoirs publics pour accompagner le changement (ex : projet de loi sur la vie associative avec le député Stéphane Viry).
- Participer à un **3^{ème} Parlement éphémère Grand Est** pour mobiliser et représenter les acteurs vosgiens autour de nouvelles contributions.

Action 2019 : Poursuivre l'information des élus du travail de l'Association. Les rencontrer régulièrement pour « ajuster » nos démarches, nos actions, les territoires « prioritaires ». Recueillir leurs analyses et avis. Les tenir informés et les associer aux concertations engagées sur les territoires. Etre force de connaissance du terrain, de proposition et de médiation. Proposer un accompagnement dans l'organisation de concertations et de débats avec les associations, les citoyens. Synthétiser les 15 résolutions adoptées au Parlement Ephémère 2018 pour les communiquer aux décideurs publics, et les intégrer dans les « plaidoyers » et programmes d'action.

3. Agir et fabriquer sur les territoires

- Accompagner l'émergence **d'espaces collaboratifs** destinés aux créateurs et innovateurs culturels, économiques et sociaux de tous horizons (tiers-lieux, fablab...) pour favoriser des formes de rencontre de médiation et de création inédits.
- Organiser un **événement mobilisateur et rassembleur** au niveau départemental, afin de concrétiser et valoriser la dynamique, et communiquer auprès du grand public. (Ex : Parlement éphémère itinérant en milieu rural ? rencontres citoyennes et festives ? ... à imaginer à partir des opportunités et envies des acteurs.)

Action 2019 : Selon les forces en présence au sein du Collectif, repérer un ou deux territoires sur lesquels on pourra organiser des temps d'échanges pour rencontrer les « forces vives » (associations, élus, agents territoriaux, travailleurs sociaux, animateurs, citoyens...). Etablir un état des lieux (forces, faiblesses, leviers) qui ira nourrir l'observatoire partagé et sera présenté aux instances publiques. Accompagner une mise en synergie des acteurs pour qu'elle s'intègre dans le Plan de développement territorial adopté par la Collectivité. Repérer et aller à la rencontre d'autres collectifs qui travaillent sur des champs et avec des méthodes similaires (cafés citoyens, etc...) Préparer un événement mobilisateur pour 2020 en collaboration avec d'autres partenaires intéressés.

MOYENS D'ACTION et COMMUNICATION

Pour mettre en œuvre ce plan d'action, l'Association Collectif Réseau d'êtres, avec ses forces bénévoles, devra s'appuyer sur un(e) salarié(e) (profil Animation de réseau/médiation) qui, sous l'autorité du Bureau, devra organiser le recueil et la valorisation de données (observatoire partagé), proposer un plan de communication (site internet, mailings, flyers, invitations...), organiser les temps d'échanges, coordonner les interventions, rendre compte au Bureau de toutes les étapes de la chaîne opérationnelle.

Collectif Réseau d'êtres

Inventer et Mobiliser pour l'Éducation Populaire et la Culture dans les Vosges
« recherche action citoyenne » :

- Poursuivre la dynamique et animer l'intelligence collective
- Engager un Observatoire Participatif Partagé
- Ressourcer et soutenir les acteurs
- Relayer et interpeller politiquement
- Agir et fabriquer sur les territoires

ORGANIGRAMME d'ACTION

